

Rapport de la réunion plénière du mercredi 19 janvier 2022

Membres présents

Jan Verhoeve, président, Lieven Acke, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Gerard Goemaere, Jeroen Jacobs, Thierry Lhoest, Laurence Pinte, Bart Van Humbeeck, Steven Vanden Berghe, Jean-François Wuillaume, membres

Membres présents par procuration

Pieter Daens, Anneleen Dammekens, Nathalie Procureur, membres

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Application des critères de taille visés aux articles 1:24 et 1:25 du Code des sociétés et des associations
- Traitement comptable des intérêts et des autres montants dus en raison d'un retard de paiement
- Démission et exclusion à charge du patrimoine social auprès des SRL et SC - Part de retrait
- Fusions et scissions impliquant des sociétés dont l'actif net est négatif
- Traitement comptable des fusions entre associations et fondations